

5^e

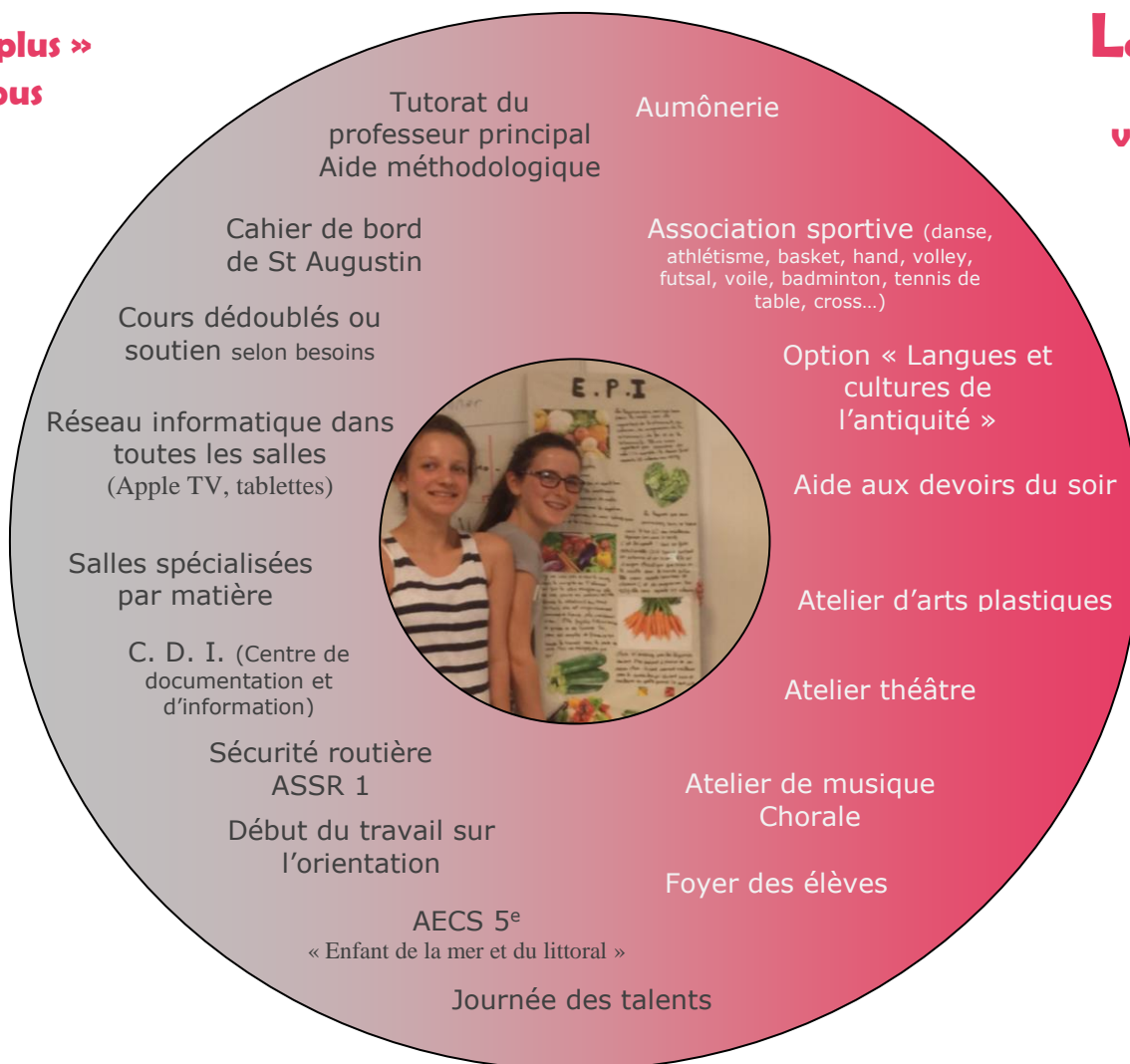
La classe de 5^e est la 1^{ère} année du cycle « **des approfondissements** » (cycle IV). Le niveau 5^e est placé sous la responsabilité d'un adjoint de direction. Chaque classe est pilotée par son professeur principal ; celui-ci est l'interlocuteur privilégié des familles. Les professeurs se concertent et harmonisent leurs démarches et leurs objectifs. Les classes sont hétérogènes.

La 5^e : au cœur du collège

Les enseignements obligatoires :

Français :	4,5 h
Math :	3,5 h
Anglais :	3 h
L.V. 2 (Allemand ou espagnol)	2,5 h
Histoire-géographie :	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre :	1,5 h
Sciences physiques :	1,5 h
Technologie :	1,5 h
Education musicale :	1 h
Arts plastiques et visuels :	1 h
Education Physique et Sportive :	3 h
Accompagnement personnalisé (AP)	
Enseignement de pratiques interdisciplinaires (EPI) incluses dans l'emploi du temps	

Les « plus » pour tous



Les « plus » pour les volontaires